

FICHE D'INSCRIPTION 2024**EXAMEN D'APTITUDE COMMISSAIRES DE JUSTICE**

Article 37 du décret 2019-1185 et arrêté du 7 mars 2023

Je soussigné (e)

NOM (EPOUSE)

PRENOM NATIONALITE

DATE DE NAISSANCE LIEU

DOMICILE

.....

.....

TELEPHONE

E-mail

DIPLOMES

.....

Fait àLe

Signature

Fiche à retourner signée avant le 8 octobre 2024 :
CONSEIL DES MAISONS DE VENTE - 19 AVENUE DE L'OPERA - 75001 PARIS**PIECES A FOURNIR**

- ❶ une requête de l'intéressé
- ❷ Copie de la carte d'identité ou Passeport
- ❸ 1 Photo d'identité
- ❹ Attestation de succès au module de perfectionnement en art
- ❺ Justificatif de l'accomplissement de la formation prévue à l'article 38 du décret 2019-1185 ou
- ❻bis Copie du courrier de dispense art. 39 ou 40 décret 2019-1185 ou dossier complet justifiant cette dispense
- ❻ Droit d'inscription : 100 € à l'ordre du CMV